

**- 18 ANS FEMININES - Préparation au championnat interdépartemental  
Saison 2011/2012**

**I - CATEGORIES D'ÂGE**

Ce championnat est ouvert aux joueuses nées en 1994, 1995, 1996 et 1997.

**II - COMPOSITION DE LA POULE**

Poule unique de 7 équipes :

1. AVALLON HBC
2. HBCI SAONE
3. SUD COTE D'OR 2
4. CREUSOT/TORCY/MONTCHANIN HB
5. HBC SANVIGNES
6. AS TOURNUS HB
7. USCV LES LAUMES

**III - FORMULE DE L'EPREUVE**

Sous forme de tournois triangulaires et de matchs secs selon le calendrier suivant :

**1<sup>ère</sup> journée : 17/18 septembre 2011**

H.B.C.I. DE LA SAONE	AVALLON H.B.C	H.B.C. SANVIGNES (EXEMPT)
CREUSOT-TORCY-MONTCHANIN H.B.	SUD COTE D'OR 2	
U.S.C.V. LES LAUMES	A.S. TOURNUS H.B.	

**2<sup>ème</sup> journée : 24/25 septembre 2011**

CREUSOT-TORCY-MONTCHANIN H.B.	SUD COTE D'OR 2	U.S.C.V. LES LAUMES
A.S. TOURNUS H.B.	H.B.C.I. DE LA SAONE	AVALLON H.B.C
		H.B.C. SANVIGNES

**3<sup>ème</sup> journée : 1/2 octobre 2011**

AVALLON H.B.C	A.S. TOURNUS H.B.	H.B.C. SANVIGNES
H.B.C.I. DE LA SAONE	U.S.C.V. LES LAUMES	SUD COTE D'OR 2
		CREUSOT-TORCY-MONTCHANIN

**4<sup>ème</sup> journée : 8/9 octobre 2011**

SUD COTE D'OR 2	CREUSOT-TORCY-MONTCHANIN H.B.	A.S. TOURNUS H.B.
U.S.C.V. LES LAUMES	AVALLON H.B.C	H.B.C.I. DE LA SAONE
		H.B.C. SANVIGNES

**Le club premier nommé reçoit.**

Report possible le WE des 15/16 octobre 2011.

**IV - DUREE DES RENCONTRES**

**Pour les tournois :** 2 périodes de 20 min, pause de 5 min, 15 min entre rencontres consécutives, exclusions de 2 min.

**Pour les matchs secs :** 2 périodes de 30 min, pause de 10 min.

**V - A L'ISSUE DE CETTE PHASE**

A l'issue des 4 dates de cette première phase, les équipes ayant participé à cette préparation disputeront le WE des 22/23 octobre 2011, avec les équipes du niveau 1 non retenues pour le championnat interrégional et d'éventuelles nouvelles équipes, un tournoi qualificatif pour l'attribution des 6 places qui restent disponibles en championnat régional.

## **VI - ARBITRAGE**

**Pour les tournois** : chaque équipe doit se présenter avec un arbitre officiel (ou une paire d'arbitres), de préférence JA, qui officiera lors de la rencontre pour laquelle son équipe ne joue pas.

**Pour les matchs secs** : arbitrage par JA du club RECEVANT.

## **VII - TAILLE DU BALLON**

Taille 2.